

**LES FRAIS D'ADMISSION SONT DE 50 \$ POUR TOUS LES PROGRAMMES**

### Programmes préuniversitaires

Total des frais	Détails des frais	Description
6 615 \$ (par session)	200 \$	Frais d'inscription / session
	2 005 \$	Droits de scolarité pour tous / session
	4 410 \$ *	Droits de scolarité supplémentaires pour un étudiant international / session

### Techniques de commercialisation de la mode (ATE) - 571.C0

Total des frais	Détails des frais	Description
8 156 \$ (par session)	200 \$	Frais d'inscription / session
	2 235 \$	Droits de scolarité pour tous / session
	5 721 \$ *	Droits de scolarité supplémentaires pour un étudiant international / session

### Techniques d'éducation à l'enfance (ATE) - 322.A1 Techniques de tourisme (ATE) - 414.A0

Total des frais	Détails des frais	Description
6 845 \$ (par session)	200 \$	Frais d'inscription / session
	2 235 \$	Droits de scolarité pour tous / session
	4 410 \$ *	Droits de scolarité supplémentaires pour un étudiant international / session

### Technologie de radiodiagnostic - 142.H0

Total des frais	Détails des frais	Description
10 375 \$ (par session)	200 \$	Frais d'inscription / session
	3 330 \$	Droits de scolarité pour tous / session
	6 845 \$ *	Droits de scolarité supplémentaires pour un étudiant international / session

### Techniques d'éducation spécialisée - 351.A1 Techniques de gestion et intervention en loisir - 391.A0 Techniques d'archives médicales - 411.A0 Techniques de gestion hôtelière - 430.A0

Total des frais	Détails des frais	Description
6 770 \$ (par session)	200 \$	Frais d'inscription / session
	2 160 \$	Droits de scolarité pour tous / session
	4 410 \$ *	Droits de scolarité supplémentaires pour un étudiant international / session

\* Ces frais sont modifiés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec et sont connus au plus tard en mai 2025. **Les étudiants de nationalité française sont exemptés de ces frais.**

## MODALITÉS DE PAIEMENT POUR UN ÉTUDIANT INTERNATIONAL

Les droits de scolarité sont payables en **2 versements** :

<b>SESSION AUTOMNE 2025</b> Aux dates suivantes :	11 août 2025 15 octobre 2025
<b>SESSION HIVER 2026</b> Aux dates suivantes :	6 janvier 2026 15 mars 2026

## MODALITÉS DE PAIEMENT POUR UN ÉTUDIANT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Les droits de scolarité sont payables en **4 versements** :

<b>SESSION AUTOMNE 2025</b> Aux dates suivantes :	11 août 2025 15 septembre 2025 15 octobre 2025 15 novembre 2025
<b>SESSION HIVER 2026</b> Aux dates suivantes :	6 janvier 2026 15 février 2026 15 mars 2026 15 avril 2026